

6.12. ANNEXE 12 : PLAN DU TRACE ALTERNATIF PROPOSE PAR PMCV ET CONCLUSIONS DE L'ETUDE SNCF RESEAU

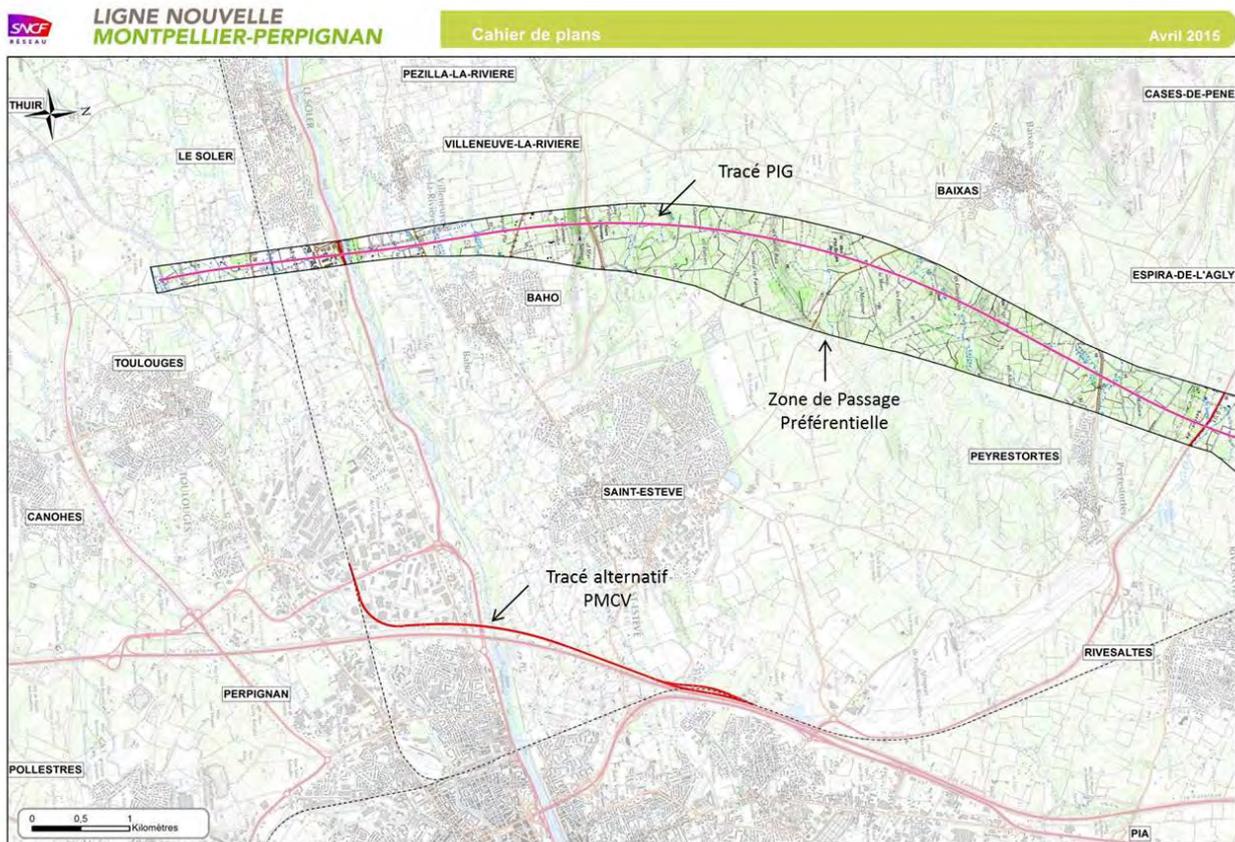


Figure 57 – Tracé alternatif PMCV

Conclusions de l'étude SNCF Réseau sur la proposition de tracé alternatif de PMCV :

CRITERES	TRACE PROPOSE (PIG)	TRACE ALTERNATIF
Vitesse d'exploitation	350 km/h	90 km/h
Financement européen	+	-
Eau souterraine	≈	≈
Faune Flore habitat	Inventaires effectués	Pas d'inventaire
Continuité éco	-	+
Remblais en Zone Inondable	≈	≈
Incendie	≈	≈
Monument Historique et Site	≈	≈
Paysage	≈	≈
Bâti	+	-
Cadre de vie (bruit)	+	-
Respect du PIG	+	-
Zone Activité	+	-
Agriculture	+	-
Fonctionnalités	+	-
Cout	550 M€	200 M€
Grand ouvrage	≈	≈
Infra interceptées	≈	≈

Un tracé alternatif qui va à l'encontre des décisions et des engagements pris mais aussi à l'encontre des besoins des entreprises et des populations riveraines :

- Non conforme à l'ensemble des décisions ministérielles prises jusqu'à présent ;
- Ne répondant pas aux engagements européens sur les réseaux de transports prioritaires (RTE-T) risquant de faire perdre la subvention européenne (≈ 500M€) ;
- Contraire aux intérêts des entreprises de la plateforme multimodale de Saint Charles : la concentration de tous les trafics y compris TER et TGV sur la plateforme conduirait à sa paralysie, le tracé alternatif conduit à détruire une trentaine de locaux d'entreprises et 37000 m² de serres agricoles ;
- A l'encontre des besoins des populations riveraines : 2 fois plus de logements détruits.

L'étude complète a été envoyée à l'ensemble des cofinanceurs du projet LNMP et est disponible sur le site internet du projet (<http://www.ligne-montpellier-perpignan.com/>).